

Lundi, 7 mai 2012

2012-05-07

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, sept mai deux mille douze (07-05-12) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Onil Giguère (absent)
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

La séance s'ouvre par la prière récitée par le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;
- 4° Suivi de la réunion précédente (si changement) ;
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Correspondance - projet ascenseur ;
- 10° Plan d'action d'Inode ;
- 11° Installation d'enseignes pour les fleurons ;
- 12° Période de questions ...;
- 13° Pause ;
- 14° Appui demandé par Défi Handicap des Sources ;
- 15° Refinancement - autorisation de signature ;
- 16° Ponceau Chemin des Sept-Lots (D. Boucher) ;
- 17° Trappe - puit situé dans la cour du Garage Leroux ;
- 18° Installation d'enseigne sur butte de cap chemin St-Rémi ;
- 19° Soumission marche pied pour Camion Silverado / protection anti-rouille ;
- 20° Travaux de drainage des fossés - Partie 8A Rang 6 (A. Beurivage) / Dépôt de la demande à la MRC des Sources ;
- 21° Omnium de golf de la Sûreté du Québec ;
- 22° Séminaire Infotech ;
- 23° Mandat à Dominique Ratté - Brigade verte / CAUCA ;
- 24° Adoption du projet de loi 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable ;
- 25° Transport adapté ;
- 26° Voirie ;
- 27° 2008 ~~Varia.~~
 - 27.1° Déneigement de la boîte postale appartenant à Poste Canada ;
 - 27.2° Adhésion à Copernic ;
 - 27.3° Appui financier demandé par Debbie Darveau-Vaillancourt ;
 - 27.4° Mise en demeure de Bell Alliant ;
 - 27.5° Régie incendie des 3 Monts ;

- 27.6° Entretien du Bûcheron ;
- 27.7° Comité d'embellissement - Projet du garage municipal ;
- 27.8° Dérogations mineures :
 - Katy Picard et Michaël Pruneau (Partie 9D et Partie 9E Rang 6) ;
 - Jacqueline Sauriol et Adrien Pellerin (9A-11 Rang 6);
- 27.9° Demande du Club 3 et 4 Roues de l'Or Blanc inc. ;
- 27.10° Demande de l'enseignante de maternelle pour un espace à cultiver avec les élèves.

201205-073

Il est proposé par le conseiller Claude Saint-Cyr appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel à la condition que le point 27.7 vienne après le point 9, que le point 26 vienne après le point 13 et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201205-074

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE le procès-verbal soit adopté tel.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201205-075

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, **déclare** qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
 Maryse Ducharme,
 Directrice générale et secrétaire-trésorière

201200215 = CSLE : campagne de membership	70.00 \$
201200217 = Chevaliers de Colomb : don pour les 35 ans de bénévolat (album)	50.00 \$
201200218 = Mont Ham : appui financier - tournoi disc golf	50.00 \$
201200219 = Michel Larrivée : 25 h 30 contrat de conciergerie	382.50 \$
201200220 = Hydro Québec : éclairage de rues	224.11 \$
201200221 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	201.37 \$
201200222 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	52.75 \$
201200223 = Financière Banque Nationale : capital règlement # 274	80 900.00 \$
201200224 = Petite caisse : timbres et réception	300.00 \$
201200225 = Michel Larrivée : 15 h 30 contrat de conciergerie	232.50 \$
201200226 = Financière Banque Nationale : intérêts règlement # 274	1 969.18 \$
201200227 = Ministère du Revenu du Québec : avis de cotisation	48.96 \$
201200228 = Michel Larrivée : 5 h 30 contrat de conciergerie	82.50 \$
201200229 = Michel Larrivée : 5 h 30 contrat de conciergerie	82.50 \$

TOTAL DES DÉPENSES D'AVRIL : 142 343.58 \$
TOTAL DES REVENUS D'AVRIL : 112 285.56 \$

201290113 à 116 = Maryse Ducharme : salaire	2 320.36 \$
201290117 à 120 = Dany Guillemette : salaire	2 059.40 \$
201290121 à 124 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 059.40 \$
201290125 = Claude Blain : rémun. des élus pour mai 2012	212.48 \$
201290126 = Paul Chaperon : rémun. des élus pour mai 2012	212.48 \$
201290127 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour mai 2012	212.48 \$
201290128 = Onil Giguère : rémun. des élus pour mai 2012	212.48 \$
201290129 = Stéphane Poirier : rémun. des élus pour mai 2012	212.48 \$
201290130 = Claude St-Cyr : rémun. des élus pour mai 2012	212.48 \$
201290131 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour mai 2012	646.75 \$
201290132 = Michel Chrétien : intervention Ham-Sud 6 avril 2012 - 3 h	54.00 \$
201290133 = Adrien Gagnon : intervention Ham-Sud 6 avril 2012 - 3 h	54.00 \$
201290134 = Dany Guillemette : intervention Ham-Sud 6 avril 2012 - 3 h	54.00 \$
201290135 = Yves Jolibois : intervention Ham-Sud le 6 avril 2012 - 3 h	60.00 \$
201290136 / 137 = Sylvain Thibodeau : intervention Ham-Sud le 6 avril 2012 - 3 h, 1 h 30 le 24 avril et 5 h 15 le 30 avril 2012	173.44 \$
201200230 = Mégaburo : lecture de compteur, caisses de papier, boîtes de classement, chemises accordéon, stylos, ouvre lettre	259.41 \$
201200231 = Commission scolaire des Sommets : location locaux	161.62 \$
201200232 = Coop Pré-Vert : sacs de terre, ponceaux	718.53 \$
201200233 = Maryse Ducharme : réunion, formation	77.20 \$
201200234 = Équipements sanitaire Cherbourg : nettoyeur cuvettes, nettoyant industriel, nettoyeur à plancher	362.13 \$
201200235 = Min. du Revenu du Qc : cotis. employeur + CSST	2 982.66 \$
201200236 = Régie inter. des Hameaux : quote-part	2 303.75 \$
201200237 = Agence du revenu du Canada : cotis. employeur	1 218.49 \$
201200238 = Infotech : services techniques	57.49 \$
201200239 = Pierre Therrien : compensation cellulaire	25.00 \$
201200240 = Action solution sans fil : location Focus neige	151.65 \$
201200241 = Éditions juridiques FD : mise à jour du code municipal	81.90 \$
201200242 = Adrien Gagnon : pièges de castors	149.74 \$
201200243 = Ville d'Asbestos : ouverture de dossier - cour municipale	57.49 \$
201200244 = Gaétan Larrivée : téléphone pour la bibliothèque	114.98 \$
201200245 = Leroux et Frères : nut, huile	7.07 \$
201200246 = Graymont : granulats calcaire	406.49 \$
201200247 = Entreprise Gilles Pellerin : transport gravier	1 273.21 \$
201200248 = Michel Chrétien : 3 h 30 dégât d'eau au c. communautaire	63.00 \$
201200249 = Groupe Signalisation : panneaux, poteau, support réglable 4 pattes, etc	2 366.67 \$
201200250 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	3.00 \$
201200251 = Coop Ham-Nord : électrode	40.22 \$
201200252 = Équipements Proulx & Raïche : filtres pour tracteur à pelouse	168.49 \$
201200253 = Claude Blain : frais de déplacement	57.60 \$
201200254 = Laboratoire SM : analyses	90.83 \$
201200255 = Éditions Yvon Blais : mise à jour du Guide pratique accès protect info	92.30 \$
201200256 = Sylvain Thibodeau : frais de déplacement	11.20 \$
201200257 = Transport & Excavation Michel Couture : transport de gravier	2 002.30 \$
201200258 = Services Mécaniques RSC : électrode, chiffons, piles, huile, antirouille,	386.00 \$
201200259 = JN Denis : peinture, soudure mig, joint universel, colle, ouvrage, remplissage A/C (niveleuse)	749.59 \$
201200260 = Desroches Groupe Pétrolier : diesel, mazout	3 918.45 \$
201200261 = Sidevic : lock nut, bolts	6.81 \$
201200262 = Robitaille Équipement : pointe carbure rotative longue, peigne	1 499.27 \$
201200263 = Gesterra : traitement des matières - enfouissement	1 993.44 \$
201200264 = FTD : tip cutting acetylene	17.81 \$
201200265 = Quincaillerie N.S. Girard : essence	161.00 \$

201200266 = Équipements Sigma : courroie, tendeur, roulement, anneau, transport	568.79 \$
201200267 = Air Liquide : gas-Ace23	47.05 \$
201200268 = Carrière Saints-Marthys : gravier 0-3/4B	4 391.44 \$
201200269 = Pompes Diesel : sel shut off pour Sterling	289.74 \$
201200270 = Diesel Mobile 2000 : exhaust , stud pour Sterling	384.99 \$
201200271 = Deschaillons Auto : 12 mois - financement Silverado	1 590.60 \$
201200272 = Agritex : filtres pour niveleuse	241.78 \$
201200273 = Hydro-Québec : éclairage de rues	222.31 \$
201200274 = Pierre Therrien : frais de déplacement	47.60 \$
201200275 = Ville d'Asbestos : inscriptions chorale et bibliothèque	74.73 \$
201200276 = Coop Ham-Nord : fluorescent	100.58 \$
201200277 = Michel Larrivée : 5 h 30 contrat de conciergerie	82.50 \$
CNH Capital : 47 mois – financement tracteur à pelouse	412.49 \$
GE Canada : 72 mois – financement camion	3 797.61 \$
GE CAPITAL : 60 mois – financement tracteur	2 230.72 \$
	<hr/>
	47 275.95 \$

201205-076

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

CORRESPONDANCE - PROJET ASCENSEUR

Monsieur Michel Hivon, représentant du Comité de développement, explique les raisons d'envoi de la lettre.

Le maire, Pierre Therrien, explique le fonctionnement du programme du Pacte rural ainsi que la distribution des enveloppes.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT - PRÉSENTATION DU PROJET AU GARAGE MUNICIPAL

201205-077

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les membres du conseil acceptent le projet d'embellissement au garage municipal tel que présenté lors de l'assemblée. Les membres du comité planteront une rangée d'arbres le long de la rue Principale en incluant un carré de sable, deux chaudières en stainless ainsi qu'une voiturette.

Adoptée

PLAN D'ACTION D'INODE

201205-078

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien approuve le plan d'action Inode préparé par le Comité de développement de Saint-Adrien à la condition que les dates soient modifiées.

Adoptée

INSTALLATION D'ENSEIGNES POUR LES FLEURONS

Les membres du conseil discutent pour trouver l'emplacement idéal pour les enseignes des Fleurons. Finalement, ils seront installés à côté des enseignes de Bienvenu sur la Route 216.

VOIRIE

Les membres du conseil discutent des travaux à être effectués en priorité ainsi que sur le chemin Le Petit-3^e. L'arpenteur Auclair Drolet devra faire le piquetage du chemin et probablement que du dynamitage sera à prévoir.

APPUI DEMANDÉ PAR DÉFI HANDICAP DES SOURCES

Ce dossier sera traité lors de l'ajournement prévu le 25 mai 2012 à 17 h.

REFINANCEMENT - AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a refinancé le règlement d'emprunt numéro 274 pour le camion citerne ;

CONSIDÉRANT QU' il a lieu de modifier la résolution numéro 201204-062 pour inscrire l'autorisation de signature ;

201205-079

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE le maire, Pierre Therrien et la directrice générale, Maryse Ducharme soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires aux fins de la présente.

Adoptée

PONCEAU CHEMIN DES SEPT-LOTS

Les employés informent les membres du conseil que les travaux ont été exécutés.

TRAPPE - PUIT SITUÉ DANS LA COUR DU GARAGE LEROUX

CONSIDÉRANT QUE la trappe a été endommagée par la circulation de véhicules lourds ;

CONSIDÉRANT QUE l'installation actuelle n'est pas sécuritaire ;

201205-080

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les employés soient autorisés à faire des formes sous les piliers pour solidifier et sécuriser l'installation.

Adoptée

INSTALLATION D'ENSEIGNE DE BIENVENU

Le conseiller, Adrien Gagnon prendra information à Monsieur Fontaine sur le chemin des Sept-Lots pour installer un enseigne de Bienvenu.

SOUSSION MARCHÉ PIED POUR CAMION SILVERADO

Ce dossier sera traité lors du l'ajournement prévu le 25 mai 2012 à 17 h.

PROTECTION ANTIROUILLE POUR CAMION SILVERADO

Ce dossier sera traité lors du l'ajournement prévu le 25 mai 2012 à 17 h.

TRAVAUX DE DRAINAGE DES FOSSÉS - PARTIE 8A RANG 6 (A. BEAURIVAGE)

201205-081

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien dépose une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de financement pour les projets sur la qualité de l'eau en Estrie.

Adoptée.

OMNIUM DE GOLF DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Les membres du conseil ont décidé de ne pas donner suite à cette demande.

SÉMINAIRE INFOTECH

201205-082

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à assister à une formation offerte par Infotech. Les frais d'inscription, de déplacement et de repas seront entièrement défrayés par la Municipalité de Saint-Adrien.

Adoptée

MANDAT À DOMINIQUE RATTÉ - BRIGADE VERTE

201205-083

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate Madame Dominique Ratté, responsable de la brigade verte pour nous aider à sensibiliser les gens à composter.

Adoptée

CAUCA

Ce dossier sera traité lors du l'ajournement prévu le 25 mai 2012 à 17 h.

ADOPTION DU PROJET DE LOI 14 : LOI SUR LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES MINÉRALES DANS LE RESPECT DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSIDÉRANT que, le 12 mai 2011, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

CONSIDÉRANT que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevances au niveau local;

CONSIDÉRANT que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier;

CONSIDÉRANT que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la préséance du développement minier sur l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que le projet de loi n° 14 visant à modifier la Loi sur les mines propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature;

CONSIDÉRANT que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

201205-084

Il est proposé par : le conseiller **Claude Blain**

Et appuyé par : le conseiller **Adrien Gagnon**

DE DEMANDER au gouvernement de Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, qui comprend plusieurs « avancées » significatives par rapport à l'ancienne législation;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

Adoptée

TRANSPORT ADAPTÉ

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme informe les membres du conseil des possibilités d'adhérer à Transbestos sans paiement d'arrérage. Un retour sera fait dans ce dossier.

DÉNEIGEMENT DE LA BOÎTE POSTALE APPARTENANT À POSTE CANADA - COUR DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme informe les membres du conseil des discussions concernant le déneigement de la boîte postale situé dans la cour du centre communautaire et appartenant à Poste Canada. Une lettre sera envoyée à Poste Canada pour les informer que la Municipalité de Saint-Adrien continuera de faire l'entretien sans frais.

ADHÉSION À COPERNIC

Les membres du conseil ne désirent pas adhérer à Copernic pour le moment.

APPUI FINANCIER DEMANDÉ PAR DEBBIE DARVEAU- VAILLANCOURT

Les membres du conseil ne désirent pas appuyer financièrement le voyage humanitaire de Madame Darveau-Vaillancourt mais lui souhaite plutôt bonne chance dans son projet.

MISE EN DEMEURE DE BELL ALLIANT

201205-085

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la mise en demeure soit envoyée à la Compagnie d'assurance et s'ils ne peuvent rien faire de plus dans le dossier, la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme est autorisée à faire parvenir le dossier à Me Johanne Brassard pour demander un avis légal.

Adoptée

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS

CONSIDÉRANT QU' après plusieurs rencontres avec les membres de la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts, la Municipalité de Saint-Adrien demande de se joindre à la Régie ;

201205-086

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE le maire, Pierre Therrien et la directrice générale, Maryse Ducharme soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires aux fins de la présente ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien approuve le règlement d'emprunt numéro 5 décrétant une dépense de 190 000 \$, d'un emprunt de 190 000 \$ pour effectuer l'achat d'un camion d'incendie autopompe ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien propose la modification à l'entente intermunicipale à l'article 9 concernant le mode de répartition des dépenses en immobilisation.

Adoptée

ENTRETIEN DU BUCHERON

201205-087

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les membres du conseil mandatent Guy Chaperon pour faire la restauration du bûcheron et à changer la buche pour un montant ne dépassant pas 200 \$.

Adoptée

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE DEMANDE DE MESSIEURS MICHEL ET DORIS HARDY (PARTIE 9D ET PARTIE 9E RANG 6)

Ce dossier sera traité lors de l'ajournement prévu le 25 mai 2012 à 17 h.

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE DEMANDE DE MADAME JACQUELINE SAURIOL ET DE MONSIEUR ADRIEN PELLERIN (9A-11 RANG 6)

Ce dossier sera traité lors de l'ajournement prévu le 25 mai 2012 à 17 h.

DEMANDE DU CLUB 3 ET 4 ROUES DE L'OR BLANC INC.

CONSIDÉRANT QUE Le Club des 3 et 4 Roues de l'Or Blanc a demandé la possibilité de circuler à l'année sur le chemin des Sept-Lots, le chemin St-Rémi ainsi que sur la Route 257 ;

CONSIDÉRANT QUE Le Club des 3 et 4 Roues de l'Or Blanc aura ses patrouilleurs ;

CONSIDÉRANT QUE Le Club des 3 et 4 Roues de l'Or Blanc exigera que tous les véhicules tout terrain soient conforme pour circuler sur les routes ;

CONSIDÉRANT QUE Le Club des 3 et 4 Roues de l'Or Blanc feront leur propre discipline ;

201205-088

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les membres du conseil sont ouvert à regarder les possibilités d'autoriser la circulation sur les routes ci-haut mentionnées à l'année lorsque le plan final sera déposé par le Club des 3 et 4 Roues de l'Or Blanc.

Adoptée

**DEMANDE DE L'ENSEIGNANTE DE MATERNELLE POUR UN
ESPACE À CULTIVER AVEC LES ÉLÈVES**

Le maire, Pierre Therrien informe les membres du conseil que l'an passé une partie de son terrain situé sur la rue Giguère a été mis à la disponibilité de l'école. Monsieur Therrien communiquera avec l'enseignante pour lui donner cette information.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201205-089

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit ajournée le 25 mai 2012 à 17 h.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

« Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

